COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 14 MARS 2016

Le 14 mars 2016 s'est réuni, à 19h30 à la Mairie de Saint-Martin d'Abbat et en nombre prescrit par la loi, les membres du Conseil d'Administration légalement convoqués sous la présidence de Madame Jacqueline LOUVET.

Etaient Présents :

Titulaire	NOM - Prénom	Présent(e)	Suppléant	NOM - Prénom	Présent(e)
Présidente (SMA)	LOUVET Jacqueline	Χ	SMA	BICHON Carine	X
Vice-Présidente (GY)	MAGNIN Christèle	Χ	GY	CALLEGARI Isabelle	X
SMA	BARNOUX Damien	Χ	SMA	PARMENTIER Lucie	X
GY	SCHEEPERS Annick	X	SMA	PELOILLE Laurent	
GY	THUILLIER Philippe	Χ	GY	PERONNET Mireille	X
SMA	TURPIN Joël	X	GY	VOISE Yannick	Χ

Madame Jacqueline LOUVET, Présidente du SIRIS ouvre la séance du conseil d'administration à 19H35.

1- Approbation du compte-rendu de la précédente séance :

Tous les membres du SIRIS adoptent le compte-rendu de la séance du 20 novembre 2015.

2- Préparation du budget primitif :

Madame LOUVET lit et commente la préparation du budget primitif aux membres de la commission administrative imputations par imputations.

3- <u>Autorisation de signer une convention avec le CDG 45 pour adhérer au</u> service retraite :

Madame LOUVET informe qu'il est possible de conventionner avec le CDG 45 pour adhérer au service retraite. Le CDG 45 s'occupera alors des dossiers retraite à la place du SIRIS.

Les membres du Conseil syndical autorisent à l'unanimité la signature de la convention avec le service retraite.

4- Création d'un poste d'adjoint technique de 2ème classe :

Madame LOUVET souhaite délibérer la création d'un poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe à hauteur de 15.65 heures hebdomadaires annualisées et annonce la suppression l'ancien poste après avis de la CAP.

Syndicat Intercommunal de Regroupement à Intérêt Scolaire entre SAINT-MARTIN-D'ABBAT et GERMIGNY-DES-PRES

Les membres du Conseil syndical autorisent à l'unanimité la création d'un poste d'adjoint technique de 2ème classe.

5- Création d'un poste d'adjoint administratif de 2ème classe :

Madame LOUVET propose d'augmenter le temps de travail de l'adjoint administratif de 2ème classe à hauteur de 28h00 hebdomadaires et annonce en parallèle la suppression de l'ancien poste après avis de la CAP.

Les membres du Conseil syndical autorisent à la majorité la création d'un poste d'adjoint administratif de 2ème classe à hauteur de 28h00 hebdomadaires.

Fin de la Séance : 21h15

Fait à Saint-Martin d'Abbat, le 25 mars 2016

La Présidente,

Jacqueline LOUVET